

GECVM - Assemblée générale

Procès verbal 13 février 2002

0.0 Procédures

Philippe-Antoine Lupien (Histoire et civilisation) propose l'ouverture de l'assemblée générale
Étienne Deslandes (Technique de travail social) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Étienne Deslandes (Technique d'éducation spécialisée) propose Mathieu Savard comme président d'assemblée et Vincent Gagné comme secrétaire
Julien Vaillancourt-Laliberté (Sc. Humaine) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du procès verbal du 30 janvier 2002

Julien Vaillancourt-Laliberté (Sc. Humaine) propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 janvier 2002
Sarah Charland Faucher (Optimonde) appuie
Adoptée à l'unanimité

Philippe-Antoine Lupien suggère que l'on prenne en considération la diction du mot « colloque »

0.3 Suivi des procès verbaux

-

0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mélodie Mondor (Question Internationale) propose l'adoption de l'ordre du jour suivant tel qu'amendé :

- 1.0 21 février
- 2.0 Calendrier
- 3.0 Birmanie
- 4.0 Informatique
- 5.0 Mandats
- 6.0 Affaires diverses
 - 6.1 bière
- 7.0 Levée

Élise Boyer (Optimonde) appuie

Sarah Charland-Faucher (Optimonde) demande le vote

Pour : 53

Contre : 06
Abstention : 11
Adoptée à la majorité

1.0 21 février

Sarah Charland Fasucher présente le point 21 février 2002

Sarah Charland-Faucher (Optimonde) propose que l'AGECVM appuie et participe à la manifestation du 21 février

Gaëlle Lalonde (Dessin animé) appuie
Adoptée à l'unanimité

Julien Vaillancourt-Laliberté (Sc. Humaine) propose une levée de cours le 21 février 2002 de 9h00 à 18h00

Nicolaine Lareau (Architecture) appuie

Vincent Perrault (Individu) amende : de 9h00 à 20h00

Robin Gazaille (Génie Mécanique) appuie
Amendement adopté à l'unanimité

Francis Blondin (_____) amende : que la levée de cours dure toute la journée incluant le soir

Vicent Perrault (Individu) appuie
Amendement adopté à l'unanimité

Proposition doublement amendée (une levée de cours le jeudi 21 février de 09 h 00 à 20 h 00 et durant toute la journée incluant le soir) adoptée à l'unanimité

Robin Gazaille (Génie mécanique) propose que l'on tienne un vote de grève mercredi le 20 février 2002

Élise Boyer (Optimonde) appuie

Julien Vaillancourt-Laliberté (Question Internationale) amende : que les étudiants de soir puissent votés, donc que le vote se poursuive jusqu'au soir

Nicolaine Lareau (Architecture) appuie
Amendement adopté à l'unanimité

Robin Gazaille (Génie Mécanique) amende : que le vote de grève se tienne le 19 février 2002

Vicent Perrault (Individu) appuie
Amendement adopté à l'unanimité

Proposition doublement amendée (tenir un vote de grève pour jeudi 21 février 2002 le mardi 19 février en soirée et le mercredi 20 février 2002) adoptée à l'unanimité

2.0 Calendrier

Jonathan Plamondon propose que l'AGECVM fasse une escalade des moyens de pression pour s'assurer que la semaine de relance (9 jours) soit maintenue à la prochaine session ainsi que pour toutes les sessions ultérieures.

Mérodie Mondor (Question International) appuie
Adoptée à l'unanimité

Gaëlle Lalonde (Construction textile) propose qu'il y ait un point d'information lors de la

prochaine et à chaque Assemblée générale sur le Calendrier scolaire
Robin Gazaille (Génie Mécanique) appuie
Adoptée à l'unanimité

Louis Côté (Question Internationale) propose qu'il y ait un front commun entre le syndicat des professeurs et le syndicat étudiant
Pierre-Yves Séguin (_____) appuie
Adoptée à l'unanimité

Mélodie Mondor (Question International) propose que nous tenions un vote de grève à la seconde semaine de la session automne 2002 pour enclencher des moyens de pression pour s'assurer d'avoir la semaine de relance
Jade Payer (Construction textile) appuie

Jonathan Plamondon (Question Internationale) amende : que des petits moyens de pression soient adoptés, si la semaine de relance est accordée, et que la grève soit annulée
Dominic Besner appuie
Amendement adopté à l'unanimité

Proposition amendée (tenir un vote de grève la seconde semaine de la session automne 2002 pour enclencher des moyens de pression en vue de récupérer la semaine de relance, de petits moyens de pression étant adopté et la grève annulée si la semaine de relance est rétablie)
adoptée à l'unanimité

Robin Gazaille (Génie Mécanique) propose le blocage des bureau de la direction où seront tenues les discussions du Conseil d'administration du collège et de mandater le Bureau Exécutif pour l'organiser
Vincent Perrault (Questions internationales) appuie
Adoptée à l'unanimité

Louis Côté (Questions Internationales) propose qu'il y ait un déménagement des bureaux des administrateurs
Étienne Deslandes (TTS) appuie

Audrey Plouffe (Sc. Humaine) amende : que ce soit un bureau de la direction
Mélodie Mondor (Questions Internationales) appuie
Amendement adopté à l'unanimité

Proposition amendée (organiser un déménagement d'un bureau de la direction) adoptée à l'unanimité

Jonathan Plamondon propose que ce soit celui du directeur des études ou celui de la coordonatrice aux API
Mélodie Mondor (Questions Internationales) appuie
Adoptée à l'unanimité

Étienne Deslandes (TTS) propose Mathieu Savard comme directeur de scrutin pour le vote de grève des mardi 19 et mercredi 20 février 2002
Mélodie Mondor (Question Internationale) appuie

Audrey Plouffe (Sc. Humaine) propose Vincent Gagné comme secrétaire du scrutin
Patrick Lagacé (Joellerie) appuie
Adoptée à l'unanimité

Audrey Plouffe (Sc. Humaines) propose que la question soit la suivante : « Souhaitez-vous que

les membres de l'AGECVM soient en grève le jeudi 21 février 2002 entre 08h00 et 22h00 pour aller manifester à Québec contre l'assujettissement de l'éducation aux lois du marché? » Sarah Charland-Faucher (Optimonde) appuie
Adoptée à l'unanimité

3.0 Birmanie

Sarah Charland Faucher (Optimonde) propose de voir en annexe et d'adopter les recommandations subséquentes

Section 1 : Dépôts et investissements des fonds collégiaux dans les banques et institutions financières :

- A. L'AGECVM demande à l'administration du cégep du Vieux Montréal de retirer les fonds déposés dans une banque ou une institution financière qui accorde des prêts à :
 - a. Le régime militaire birman
 - b. Tout entité subjective aux lois birmanes
- B. L'AGECVM s'engage à ne pas investir aucun fond dans les banques et institutions financières faisant partie de la liste fournie par le rapport sur la Birmanie du *Investor responsibility Research Center*.

Section 2 : Investissements de fonds collégiaux

- A. L'AGECVM demande à l'administration du cégep du Vieux Montréal de s'abstenir d'investir les fonds collégiaux des actions, bonds et obligations d'épargne de compagnies, banques ou institutions financières faisant affaire avec la Birmanie.
- B. L'AGECVM encourage l'administration du cégep du Vieux Montréal à seconder les résolutions amenées par les actionnaires d'une compagnie conduisant des affaires en Birmanie lors que celles-ci :
 - a. Demandent un rapport détaillé sur les activités de la compagnie en Birmanie;
 - b. Demandent un rapport détaillé sur tous les coûts reliés aux activités de la compagnie en Birmanie;
 - c. S'adressent sur la situation des droits de la personne en Birmanie.

Section 3 : Contrats et achats avec les fonds collégiaux

- A. L'AGECVM s'engage à ne pas acheter de matériels ou demander des services d'une compagnie conduisant des affaires en Birmanie.
- B. L'AGECVM demande à l'administration et aux différents départements d'adopter des politiques prohibant l'Achat de matériels et/ou services de compagnies conduisant des affaires en Birmanie..

Section 4 : Informer la population du cégep du Vieux Montréal

- A. L'AGECVM encourage d'autres initiatives étudiantes visant à sensibiliser la population du cégep du Vieux Montréal sur la situation en Birmanie et supportant le mouvement démocratique et le respect des droits de la personne en Birmanie..
- B. L'AGECVM s'engage à publier une liste des compagnies faisant affaire avec la Birmanie dans le journal étudiant, ainsi que la liste des compagnies conduisant des affaires en Birmanie et avec le cégep du Vieux Montréal
- C. L'AGECVM, autorisé par cette section, s'engage à informer le ministère des

Affaires étrangères et du Commerce international du Canada de l'Adoption de cette résolution en envoyant le texte de cette résolution au bureau du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce international.

Mélodie Mondor (Question Internationale) appuie
Adoptée à l'unanimité

Maxine Carole propose un suivi lors de la prochaine A.G.
France Godin (Optimonde) appuie

Vincent Gagné demande le Quorum

Le quorum n'est pas constaté
